

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 2

Artikel: La partie est bien loin - sauf sur Internet
Autor: Guldmann, Tim
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La patrie est bien loin – sauf sur Internet

De plus en plus de Suisses et Suissesses vivent à l'étranger et jouent dès lors un rôle toujours plus important en matière de politique extérieure. Or, pour qu'ils puissent également être entendus par les politiciens de la patrie et leur faire parvenir leurs requêtes, le vote par Internet revêt une importance cruciale.

Par Tim Guldmann

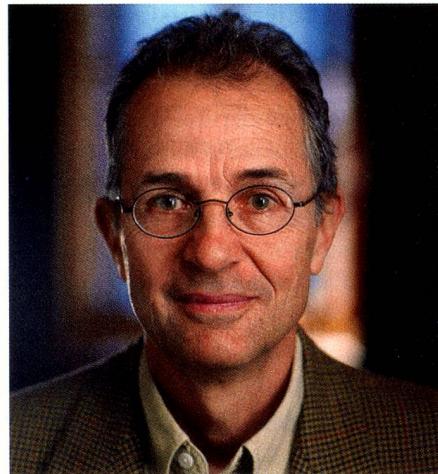
J'ai le sentiment qu'on traite les Suisses de l'étranger comme une tante vivant hors de nos frontières: on ne pense que rarement à elle, en fait on y est même assez indifférent. Mais dès qu'elle se manifeste – ou plutôt qu'elle s'impose – on affirme volontiers à quel point on l'apprécie. Mais j'ai déjà exposé cette impression – qui est la mienne – dans les pages régionales de la version allemande de la «Revue Suisse» de novembre dernier.

Dans la vie, les paroles débouchent très rarement sur des actes. C'est bien connu. Toujours est-il qu'on en est fier, qu'ils se nomment Chevrolet ou Le Corbusier, Renée Zellweger ou Bruno Ganz. Plus d'un Suisse sur dix vit à l'étranger. Or, si leur contribution à la réputation internationale et au bien-être de notre pays est considérable, leur influence sur la politique suisse est insignifiante. Il faut y voir également la conséquence d'une contradiction nationale: notre économie se mondialise, notre culture s'ouvre au monde, nos élites sont cosmopolites, mais notre politique reste locale, au mieux nationale.

Quiconque attend quelque chose de cette politique doit s'imposer. C'est particulièrement vrai pour les Suisses et Suissesses de l'étranger. Pour faire part de leurs requêtes à la patrie, ils doivent s'investir davantage. Et quelle meilleure tribune que les élections et les votations? C'est leur moyen de se faire entendre.

Petit à petit, l'oiseau fait son nid

Depuis la fin des années nonante, le nombre de Suisses et Suissesses de l'étranger inscrits dans un registre électoral a doublé pour arriver aujourd'hui à 143 000, à savoir plus du quart des Suisses adultes de l'étranger. Cette croissance est certes encourageante, mais trois électeurs sur quatre – même cinq sur six en Amérique du Nord et du Sud – renoncent encore à leur droit de vote. Les voix des citoyens de l'étranger ne représentent ainsi que 2,5 % des suffrages: en aucun cas suffisamment pour constituer une menace pour les politiciens locaux. Mais si cette quote-part – comme actuellement à Genève – atteignait près de



Tim Guldmann est ambassadeur de la Suisse à Berlin

8 %, les milieux politiques et les partis y prêteraient une tout autre attention. C'est là que réside le potentiel.

Cela dit, le vote par courrier est peu séduisant. Les suffrages envoyés par la poste risquent d'arriver trop tard, lorsqu'ils ne s'égarent pas. Constat décourageant s'il en est. La patrie semble donc bien loin. Une distance qu'annihile toutefois Internet: voter en un clic de souris est simple, attrayant et efficace.

Internet modifie la politique plus rapidement et plus fondamentalement qu'on ne le pense. D'une part, il s'y développe, outre les médias imprimés et électroniques, une deuxième plate-forme publique à laquelle chacun peut activement participer. Ces débats influent de plus en plus sur la vie politique et provoquent l'intervention de nouveaux acteurs tels que le Parti pirate en Allemagne. D'autre part, Internet offre des possibilités inédites de dialogue entre les citoyens et l'État. Il en résulte de nouvelles perspectives quant à la participation civique aux prises de position. Mais nombreuses sont les démocraties parlementaires à s'y montrer réticentes malgré les exigences croissantes de participation des mouvements citoyens.

Il en va différemment en Suisse: notre démocratie directe crée les conditions idéales pour jouer dans ce domaine un rôle de pionnier à l'échelle internationale. Notre plate-

forme de cyberadministration simplifie d'ores et déjà la collaboration avec les autorités. Le vote électronique, en lien avec les nouvelles formes des débats politiques sur les réseaux électroniques, changera durablement notre politique. D'où de grandes chances de voir Suissesses et Suisses de l'étranger s'impliquer dans la politique intérieure fédérale.

La politique des petits pas

Le Parlement a chargé le Conseil fédéral d'introduire progressivement le vote électronique. Confédération et cantons ont dès lors élaboré un projet commun, dont les Suisses de l'étranger constituent le principal groupe cible. Treize cantons travaillent sur le vote électronique, tandis que quatre l'ont déjà proposé pour les élections au Conseil national l'automne passé. Une possibilité également offerte dans 12 cantons pour les votations du 11 mars dernier. L'opportunité a rencontré un écho favorable, puisque la moitié de ceux qui pouvaient en profiter l'ont fait immédiatement. Mais là aussi, la politique des petits pas s'applique, car le système exige parfois d'importants changements dans l'administration des registres cantonaux des électeurs. Certains cantons, à l'exemple de Vaud, n'ont pas encore franchi le pas.

La Chancellerie fédérale s'est fixé pour objectif d'offrir d'ici à 2015 la possibilité à la majorité des Suisses de l'étranger disposant du droit de vote de participer aux élections parlementaires par voie électronique. Et plus, les Suissesses et Suisses de l'étranger s'engageront pour ce projet, plus vite il sera réalisé et plus grandes seront leurs chances d'influer en leur faveur sur le résultat des élections 2015.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a adressé au Conseil fédéral une pétition demandant l'introduction rapide du vote électronique pour tous. Signez-la également! www.petition.oso.ch

